



## Demande de copie de cheque

Par **eric2a**, le **12/02/2018 à 08:54**

bonjour  
puis je demander à ma banque d obtenir la copie de certains chèques payés et encaissés sur un compte cloturé?  
Je sais qu'il y a eu falsification sur le bénéficiaire mais la banque à réglé quand même  
merci d avance

Par **chaber**, le **12/02/2018 à 09:30**

Bonjour  
pour le recto pas de problème, mais cela peut vous être facturé.  
Pour le verso lisez le lien qui correspond à in cas précis  
[\[url=cass.\]cass. com](http://cass.com). 11 octobre 2011, n° 10-10490  
[url]

Par **amajuris**, le **12/02/2018 à 09:30**

bonjour,  
vous pouvez obtenir la copie des chèques mais uniquement le recto.  
seul le titulaire du compte peut le demander mais cela peut être payant.  
salutations

Par **eric2a**, le **12/02/2018 à 09:44**

merci pour vos reponses.  
si le beneficiaire du chèque a ete modifie et que la banque la payé que jois je faire  
merci

Par **eric2a**, le **12/02/2018 à 09:44**

merci chabertrnmais le lien est introuvable

Par **chaber**, le **12/02/2018 à 10:44**

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriJudi.do?oldAction=rechJuriJudi&idTexte=JURITEXT0000246740>  
rnCour Cassation pourvoi 10.10490 du 11/10/2011

Par **Visiteur**, le **12/02/2018 à 10:47**

Bonjour,rnJe confirme, vous ne pouvez obtenir qu'une photocopie recto du chèque.rnEn effet, la banque ne peut communiquer à l'émetteur les informations figurant au verso d'un chèque, car ces informations sont couvertes par le secret professionnel (domiciliation bancaire du bénéficiaire).rnIl semble que même le juge civil ne peut l'obtenir, mais que si la demande émane d'un juge pénal. Dans ce cas, le secret professionnel ne peut pas lui être opposé.rnIl en serait de même pour les autres organes de la justice pénale tel que juge d'instruction, officier de police judiciaire agissant dans le cadre d'une commission rogatoire ou sur la réquisition du procureur, juge du tribunal correctionnel ou de police, juge de la cour d'assises, procureur de la république.

Par **eric2a**, le **12/02/2018 à 11:04**

mercirnmais juste le recto m interesse car le beneficiare a ete modifie volontairement a des fins de detournements de fondsrsnnon que puis je faire?rnmerci

Par **eric2a**, le **12/02/2018 à 11:07**

merci chaber pour le lien